

12 Faits divers & Justice

A l'hôtel Kevazingo de Ndjolé

Le gérant vole un million de francs pour se venger de son remplaçant

LBON

Libreville/Gabon

Il se croyait plus malin que tout le monde... En effet, en voulant se venger de la décision de son oncle de lui retirer la gestion de l'hôtel Kevazingo de Ndjolé, dans la province du Moyen-Ogooué, au profit du ressortissant malien Mamadou Diarra, Dieudonné Lekeumo, Camerounais d'une trentaine d'années, a cru frapper là où il faut: perpétrer un vol dans le bureau de son remplaçant.

« Par cet acte, je voulais créer des problèmes à Mamadou Diarra, de sorte que mon oncle se fâche contre lui », dira-t-il en guise d'explication aux gendarmes de la brigade-centre de Ndjolé, lors de l'interrogatoire après son arrestation. Selon une source proche de la police judiciaire (OPJ) en charge de l'enquête, le vol est commis dans la nuit du 20 au 21 décembre dernier, dans les caisses de l'hôtel Kevazingo. C'est Mamadou Diarra qui saisit la brigade, en signalant la disparition d'une somme d'un million de francs dans son bureau.

Une fois sur place pour le constat d'usage, les pandores remarquent que la



Dieudonné Lekeumo tenant son butin...

porte est défoncée. Bien plus, tous les documents sont bien rangés, excepté le coffre, dans lequel se trou-

vait l'argent. L'armature d'acier est ouverte. Ce qui laisse présager que l'auteur du vol - qui n'a apparem-



...dans les murs de la brigade-centre, où il a été confondu par les limiers.

ment pas eu beaucoup de peines à trouver ce qu'il cherchait-, connaissait parfaitement les lieux.

Considérés comme les premiers suspects, Mamadou Diarra, Dieudonné Lekeumo et le gardien sont donc interpellés et gardés à vue. Dans leurs investigations, les limiers découvrent, par la suite, que les relations étaient devenues conflictuelles au sein de la structure hôtelière. Particulièrement depuis que son promoteur a décidé d'en confier la gestion à Mamadou Diarra, au détriment de Dieudonné Lekeumo, qui se serait rendu auteur de plusieurs malversations constatées par la hiérarchie.

Munis de ces informations capitales, les enquêteurs vont user de leur savoir-

faire, afin de confondre celui vers qui tous les soupçons s'orientaient. Aussi, Dieudonné Lekeumo finit-il par passer aux aveux. Non sans indiquer que son acte visait surtout à faire naître une crise de confiance entre son oncle et Mamadou Diarra.

L'argent subtilisé du coffre-fort a été retrouvé par les limiers à l'intérieur d'une des chambres de l'hôtel, soigneusement dissimulé par le mis en cause.

Il n'en fallait pas plus pour qu'une procédure soit ouverte à son encontre. Présenté devant le parquet de Lambaréné, le vendredi 22 décembre dernier, Dieudonné Lekeumo a été placé sous mandat de dépôt au pénitencier de la ville du Grand-Blanc, où il attend son jugement.

Lutte contre les stupéfiants

Démanteler les réseaux des barons

SCOM

Libreville/Gabon

Les collusions supposées entre certains Officiers de police judiciaire (OPJ) et les milieux de la drogue constituent un véritable frein aux différentes stratégies mises en œuvre pour juguler le commerce des stupéfiants.

Il ne se passe plus un jour, sans que les Officiers de police judiciaire (OPJ) des différentes directions des enquêtes disséminées sur l'étendue du territoire national, ne procèdent à l'arrestation des trafiquants de chanvre indien. Cette drogue, encore connue sous le nom de cannabis, est cultivée notamment pour ses propriétés psychotropes. Malheureusement, elle engendre aussi, et surtout, une incoordination motrice et des accès de violences chez les consommateurs.

Quel autre fait va-t-il encore falloir évoquer, pour que des initiatives soient enfin prises, de sorte à



Vue partielle d'un stock de chanvre trouvé dans un entrepôt.

mettre hors d'état de nuire les réseaux mis en place par les trafiquants dans les grandes villes du pays ? N'est-il pas temps que les barons, dont les noms sont régulièrement cités lors des interrogatoires - et notamment fichés par la justice-, rendent enfin des comptes ?

En effet, pendant que les petits poissons sont emprisonnés dans les différents pénitenciers du pays, les barons continuent d'entretenir leurs réseaux, parfois bien connus des Officiers de police judiciaire (OPJ). Par ailleurs, comment ces

vendeurs de chanvre indien sont-ils informés des procédures d'interpellation diligentées à leur encontre ? Bénéficient-ils d'une certaine complicité de la part des Officiers de police judiciaire ?

En effet, on se rappelle encore les multiples revers subis par d'anciens procureurs de Libreville, en voulant appréhender, Abess, un dealer notoire qui faisait la pluie et le beau temps dans le deuxième arrondissement de la capitale.

Au regard des échecs enregistrés pour le neutraliser,



Destruction par le feu du cannabis. Mais cela ne suffit pas, apparemment, pour décourager les trafiquants.

un des magistrats avait fini par comprendre que le ver était dans le fruit. Que, les OPJ qui l'accompagnaient dans cette mission étaient de connivence avec le trafiquant de cannabis, qui n'a jamais été confondu. Il avait toujours une longueur d'avance sur le chef du parquet.

Cette collusion entre les enquêteurs et le milieu de la drogue s'est parfois matérialisée par des disparitions des stupéfiants, après l'arrestation des trafiquants.

A côté de cette complicité présumée des enquêteurs

au point que certains se transforment en dealers occasionnels, s'ajoutent les décisions de justice complaisantes. A l'instar de celle concernant un certain N. N.-E., interpellé avec 40 ballots de chanvre indien à Bitam. Mais, curieusement, il a bénéficié d'une liberté provisoire, en dépit de la flagrante des faits retenus à son encontre!

La décision aurait vivement été critiquée, d'aucuns estimant que le mis en cause et ses proches avaient mis de l'argent à contribution pour influencer ce rendu.

Faits d'ailleurs

•Etats-Unis/Papi et mamie arrêtés avec 30 kg d'herbe

PATRICK et Barbara Jiron, un couple d'octogénaires californiens, âgés de 83 et 80 ans, ont été arrêtés au Nebraska. Ils avaient caché dans leur camionnette de la marijuana d'une valeur estimée à 300 000 dollars. Selon les déclarations de Patrick, ils voulaient s'offrir un Noël de la marijuana avec leurs proches. Le couple a été remis en liberté sous caution.

•Californie/Des parents tentent de vendre leurs deux enfants contre de la drogue

SARAH Nilson, 32 ans, et Vincent Calogero, 38 ans, ont été interpellés, dernièrement, dans le comté de Los Angeles (Etats-Unis) pour avoir tenté de vendre leurs deux enfants. Le couple de Californiens avait essayé d'échanger ses fils, dont l'âge n'a pas été communiqué, en échange de drogue et d'argent, rapporte The Associated Press. Les autorités américaines cherchent désormais à déterminer si les enfants des trentenaires ont été maltraités, lorsqu'ils étaient sous leur responsabilité. Le shérif du comté a ainsi lancé un appel demandant à toute personne ayant été témoin de mauvais comportements de se faire connaître.

•France/ Saint-Denis/Un homme meurt en chutant du 30e étage, son propriétaire en garde à vue

AVANT sa chute, il a appelé la police, en affirmant que son propriétaire était en train "de casser la porte", pour récupérer des loyers impayés... Un homme de 57 ans est mort vendredi après avoir chuté de son appartement, situé au 30e étage d'un immeuble d'Epiney-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), dont le propriétaire a été placé en garde à vue. Avant la chute, il avait appelé la police pour dire : "Mon propriétaire est en train de casser la porte, car je n'ai pas payé mon loyer", a relaté à l'AFP une source proche de l'enquête. A l'arrivée des forces de l'ordre, l'homme était décédé au pied de l'immeuble.

•Toulouse/Il montre ses fesses à l'hélico de la gendarmerie et écope de trois mois de prison ferme

LE tribunal correctionnel de Toulouse a condamné un jeune de 19 ans à trois mois de prison, pour avoir insulté à distance, avec son postérieur, les pilotes de l'hélicoptère de la gendarmerie de Toulouse, lors d'un survol de la commune de Frouzins, au sud-ouest de Toulouse, rapporte La Dépêche du Midi. Le jeune n'était pas un inconnu des services de police. Il a été identifié et interpellé.

Rassemblés par AEE